



Politique de garantie - Colonnes / Bras de suspension

Amico Clinical Solutions Corp. garantit les équipements qu'elle fabrique pendant une durée maximale de cinq (5) ans à compter de la date d'expédition. La garantie d'Amico Clinical Solutions Corp. ne couvre pas les produits uniservices, jetables ou stérilisables.

Les systèmes suspendus sont garantis exempts de tout vice de fabrication pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date d'expédition. Au cours des douze (12) premiers mois après la date d'expédition, Amico Clinical Solutions Corp. réparera ou remplacera, à ses frais, sur site ou à l'usine, toute pièce qui s'est avérée défectueuse. Une fois les douze (12) premiers mois écoulés, Amico Clinical Solutions Corp. ne fournira que des pièces de rechange; les frais d'expédition et d'installation seront à la charge du client.

Les systèmes de transport d'équipement (STÉ) sont garantis contre les défauts pour une période de cinq (5) ans à compter de la date d'installation. Au cours des douze (12) premiers mois suivant l'installation, Amico Clinical Solutions Corp., réparera et/ou remplacera, sur place ou à l'usine et à ses frais, toute pièce qui s'avère défectueuse. Une fois les douze (12) premiers mois écoulés, Amico Clinical Solutions Corp. ne fournira que des pièces de rechange; les frais d'expédition et d'installation seront à la charge du client.

Les accessoires fabriqués par Amico sont garantis exempts de défauts pendant cinq (5) ans à compter de la date d'expédition. Au cours des douze (12) premiers mois après la date d'expédition, Amico Clinical Solutions Corp. réparera ou remplacera, à ses frais, sur site ou à l'usine, toute pièce qui s'est avérée défectueuse. Une fois les douze (12) premiers mois écoulés, Amico Clinical Solutions Corp. ne fournira que des pièces de rechange; les frais d'expédition et d'installation seront à la charge du client.

Les lève-personnes intégrés portent la garantie offerte par le fabricant du lève-personne sélectionné par le client ou Amico Clinical Solutions Corp.

La présente garantie n'est valide que si l'équipement susmentionné a été installé correctement, conformément aux spécifications de l'Amico Clinical Solutions Corp. La validité de la présente garantie dépend aussi de l'utilisation appropriée et de l'entretien en temps opportun de notre équipement, conformément aux recommandations de l'Amico Clinical Solutions Corp. Amico Clinical Solutions Corp. ne couvre pas les dommages résultant de défauts d'expédition, d'un accident, d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive, d'une négligence, d'une mauvaise manutention, d'une modification, d'une mauvaise application, ou pouvant être imputés à des cas fortuits.

Amico Clinical Solutions Corp. ne peut pas être tenue responsable des dommages fortuits ou consécutifs dus à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de l'équipement.

Toutes les réclamations au titre de la garantie doivent d'abord être approuvées par le département l'Amico Clinical Solutions Corporation's à l'adresse suivante : acsservice@amico.com ou par l'intermédiaire des lignes directes d'Amico : au 905-747-2032 ou au 1-833-843-8470. Un numéro d'autorisation de retour (NAR) valide doit être obtenu de l'Amico Clinical Solutions Corp. avant que tout service puisse être dispensé. Les travaux au titre de la garantie qui n'ont pas été autorisés au préalable par Amico Clinical Solutions Corp. ne seront pas remboursés.